



Dettes titre exécutoire 1995

Par **PEYPEY**, le **15/09/2009** à **11:45**

Bonjour,

J'ai eu plusieurs courriers sans AR d'une société d'huissiers me disant que je dois une dette de 21000Euros.

Suite à ma demande ils m'ont envoyé par mail le titre exécutoire datant de 1995. somme du à l'époque 47433 francs.

Peuvent ils me réclamer cette somme après autant d'année? Je ne me souviens plus du tout de cette dette. De plus j'avais eu recours à un dossier de sur endettement en 1995 qui avait effacé tout mes dettes (par contre je ne retrouve plus la feuille) puis ej demander une copie?

Merci pour vos réponses